

CONSTRUCTION DE 65 LOGEMENTS A CORBEIL ESSONNES



Opération

Construction d'habitation de 65 logements, locaux commerciaux et places de stationnement.



**HABITAT &
ENVIRONNEMENT**



CERQUAL

Maitre d'ouvrage
IMMOBILIERE 3 F

Architecte
O'ZONE ARCHITECTURES

Bureau d'études
CRII PARIS : BET TCE /
STRUCTURE / FLUIDES /
ECONOMISTE / HQE

Surface
6 770 m²

Coût des travaux
10 417 K €

Catégorie
LOGEMENTS

Description détaillée 



Mission de maîtrise d'oeuvre techniques phases études et réalisation

- ESQ/APS/APD/PRO/DCE/ACT/VISA/DET/AOR

- VRD, Espaces verts, structure, étanchéité, plomberie, chauffage, ventilation, courants forts et faibles et l'ensemble des lots architecturaux rattachés à l'ouvrage façade, menuiseries intérieures et extérieures, serrurerie, métallerie, cloisonnement de distribution et doublages, faux plafond, carrelage faïence, revêtements de sol

PRESTATION EXTERIEURES

- Mur de soubassement des commerces : faïence mural de couleur brune

- Vitrine des commerces : Menuiserie en aluminium RAL 7012 + vitrage claire ou émailite blanc, bandeau en tôle thermo laqué gris anthracite RAL 7012

- Façade du corps et attique (R+1 à R+4) : enduit lissée ton blanc et taupe et béton lasuré ton ocre

- Garde corps : montant + panneaux micoperforés en aluminium ou acier thermolaqué RAL 7037,

- Menuiserie des fenêtres des logements : en bois vernis ton naturel

- Volet batant : bois peint, ton gris Ral 7037

- Toiture : Zinc prépatiné

- Clôture : Barreaudage en acier thermolaqué, RAL 7009, hauteur 300cm

PRESTATIONS INTERIEURS :

- Cloison de distribution type placostil (épaisseur suivant degré coupe feu et affaiblissement acoustique),

doublage acoustique de type calibel, encoffrement divers, faux plafond acoustique dans les halls

- Portes palières (3 points A2P 2), affaiblissement acoustique en circulations communes et PVC dans les logements (Classement U2SP3E2C2) accepté les pièces d'eau, grès cérame avec résilient acoustique, étanchéité et classement UPEC attendant suivant les autres localisations (hall, local poubelle...). Mise en oeuvre de chapes flottantes et formes de pente suivant besoins y compris accessoires divers (barre de seuil...)

- Faïence murale abec étanchéité y compris accessoires (protections d'angles...)

- Cages d'escalier peintes, avec marquage de sol POMR (pododactile et visuel)

- Préparation des surfaces, mise en place de couches d'impression et finition acrylique lessivable et anti poussière, mise en peinture des locaux. Utilisation de peinture dans COV, et ECOLABEL

- Traitement de type surfaquartz dans les parkings

- Mise en oeuvre de signalétique diverses

ELECTRICITE

- Les installations satisferont les exigences de la NF C 15-100

- La distribution des différentes installations force et lumière sera réalisée en câbles U 1000 R2V sous fourreaux encastrés, sous tubes IRO pour les locaux techniques

- Les services généraux seront alimentés par un tableau électrique raccordé sur un comptage tarif bleu dédié. Seront alimentés depuis ce tableau ;

- Les éclairages des cages d'escaliers et parties communes

- Les ventilations

- Le contrôle d'accès

- L'interphonie / visiophonie

- La distribution TV

- Les éclairages des parties communes, seront commandés par minuteries ou détecteurs de présence, de manière à optimiser les consommations d'énergie électrique.

- Chaque logement disposera d'une Gaine Technique Logement toute hauteur selon les exigences de la norme NFC 15-100

Cette dernière recevra le comptage, le coffret électrique et le compartiment communication.

Les appareillages seront du type encastré à l'intérieur des logements et seront du type étanche IP55 dans les locaux techniques.

- Les salles d'eau seront équipées chacune d'une applique classe II au dessus des lavabos

- Les attentes pour appareils d'éclairage seront réalisées en douilles type DCL.

- Dans les logements, les quantités de prises de courant par pièce devront respecter les exigences de la norme NFC 15-100 au minimum

- Les installations de téléphone et de TV seront réalisées conformément aux réglementations en vigueur avec la possibilité de raccorder l'opération à un éventuel câble opérateur

- Les prises TV et téléphone seront disposées selon les exigences de la NF-C 15100

- L'accès à l'immeuble d'habitation sera contrôlé. Un contrôle d'accès par portier visiophone -accès escalier) sera mis en place. Les platines d'appel seront du type antivandale. Un combiné, conforme aux normes sur le handicap sera installé dans chacun des logements

- La hauteur des organes de commandes sera adaptée à l'utilisation par les PMR

CVC

- Les besoins en chauffage du site seront assurés par deux chaufferies gaz équipées de 2 chaudières à condensation fonctionnant en cascade. Les chaufferies seront placées dans le 1er sous sol du bâtiment R et du bâtiment Q. La panoplie de chaque chaufferie comprendra 2 circuits principaux à savoir radiateurs et circuit ECS.

- Les pompes des circuits de distribution seront à vitesse variable. L'isolation des tuyauteries hors volume chauffé sera au minimum de classe 3. La chaufferie sera équipée d'une régulation numérique performante. Les installations seront parfaitement repérées.

- La production ECS sera de type solaire avec capteurs sous vide pour une surface approximative de 40 m² par bâtiment et pour un taux de couverture de 40 % environ. L'appoint sera fourni par les chaufferies par une production du type semi-instantanée.

- Les colonnes seront localisées en gaine palière. Chaque départ vers un logement sera équipé d'une manchette en attente et de doigts de gant pour pose ultérieure d'un compteur d'énergie thermique.

- Dans les logements, le chauffage sera assuré par des radiateurs basse température avec un régime de fonctionnement adapté à la condensation. Les salles d'eau/salles de bain recevront des radiateurs sèche-serviettes. Tous les émetteurs seront équipés de robinets thermostatiques certifiés. La distribution se fera en tubes encastrés sous fourreau pour une intégration optimale.